

Observatoire de la méthanisation en Grand Est

Synthèse départementale de la Haute-Marne
Données 2023



FAITS & CHIFFRES

Oct.
2025

1. Parcs d'installations en Haute-Marne

Méthodologie

Le nombre d'unités de méthanisation total ainsi que la première carte représentent l'ensemble des installations, qu'elles aient répondu ou non à l'enquête. Tous les autres chiffres concernent uniquement les installations ayant répondu au moins une fois¹ à l'enquête.

26

unités de méthanisation dont
1 mise en service en 2023

Parmi les 24 installations ayant répondu à l'enquête ou dont les données ont pu être complétées², la majorité des installations sont à la ferme (21 installations). 3 installations centralisées/ territoriales sont également présentes.

17

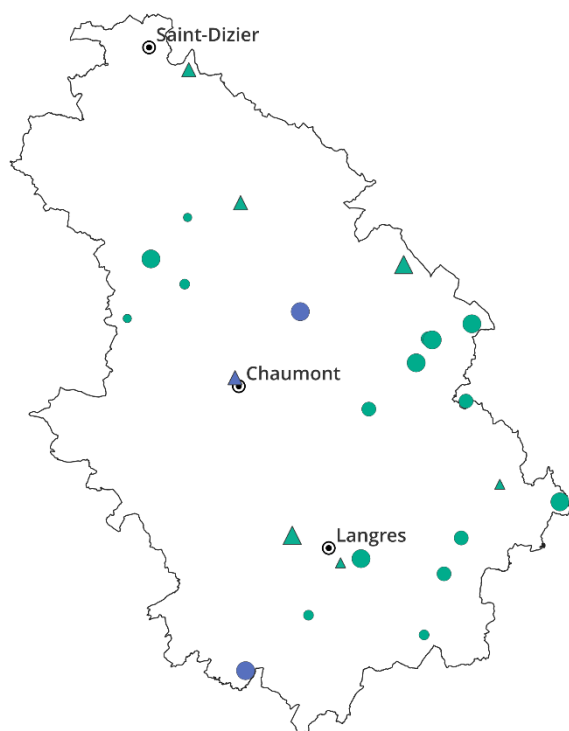
Sites en
cogénération

7

Sites en
injection

10

installations
reçoivent ou
envisagent
d'accueillir des
biodéchets



Typologie des sites

- À la ferme
- Centralisée / Territoriale

Cogénération - Puissance

- 0 -- 250 kWél
- 250 -- 400 kWél
- 400 kWél et +

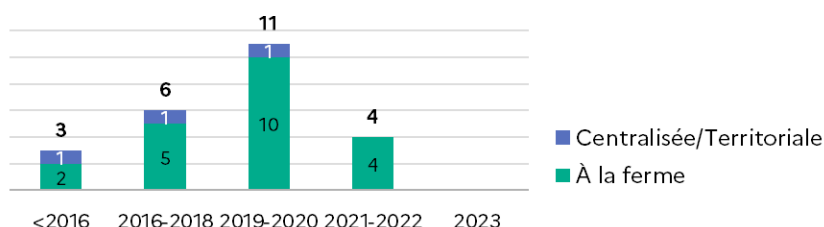
Injection - Puissance

- △ 0 -- 150 Nm3/h
- △ 150 -- 250 Nm3/h
- △ 250 Nm3/h et +



Parc des unités de méthanisation de la Haute-Marne en 2023

Aucune installation n'a été mise en service en Haute-Marne en 2023.



Évolution du nombre d'installations mises en service en Haute-Marne

¹ Afin de rendre les résultats comparables d'une année à l'autre entre 2020 et 2023, en cas d'absence de données pour une année, celles-ci ont été complétées par les données de l'année la plus récente disponible.

² 21 unités de méthanisation ont répondu à l'enquête de 2023.

2. Intrants méthanisés en Haute-Marne

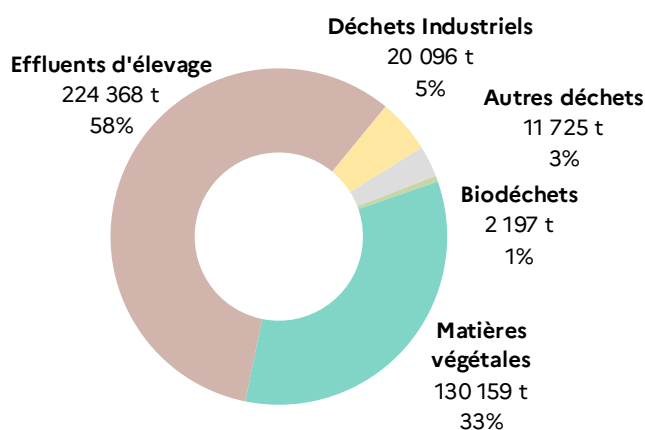
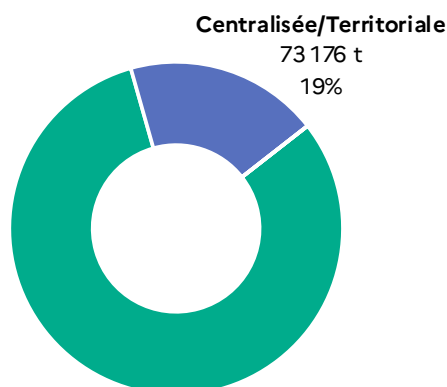
389k t

de déchets organiques valorisés par méthanisation

Près de **388 500 tonnes** de déchets organiques ont été méthanisées dans le département en 2023 (+ 4 % par rapport à 2022).

La majorité des intrants est traitée par des installations **à la ferme** (81 %). Les 3 installations **centralisées / territoriales** ont traité 19 % des intrants.

À la ferme
315 369 t
81%

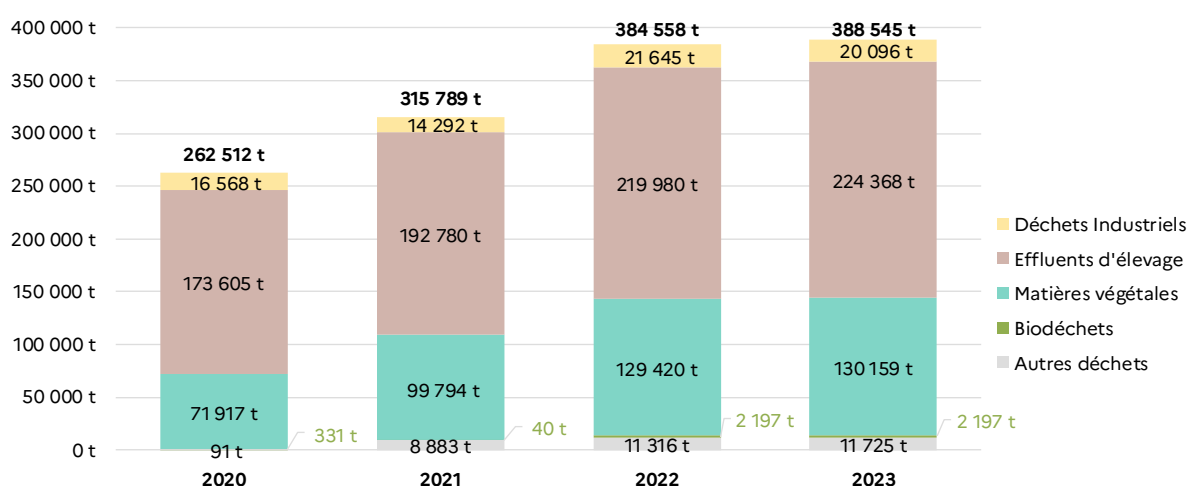


Répartition des intrants traités par type d'installation en 2023

Les principaux intrants sont les **effluents d'élevage (58 %)** et les **matières végétales (33 %)**. La part importante d'effluents d'élevage reflète l'importance de l'élevage dans le département. Les déchets industriels et les biodéchets représentent respectivement 5 % et 1 %. Aucune boue de STEP n'a été méthanisée en Haute-Marne en 2023.

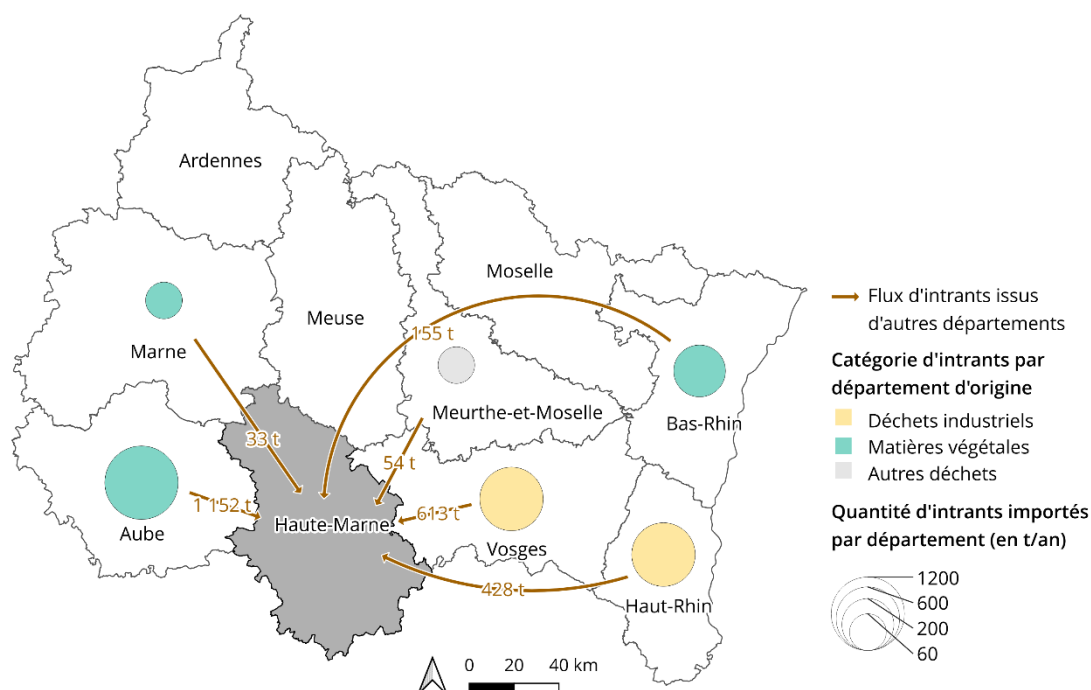
Catégories d'intrants traités en 2023

Les quantités d'intrants traités **ont augmenté entre 2020 et 2022, puis se sont stabilisées à partir de 2022** (- 7 % pour les déchets industriels, + 2 % pour les effluents d'élevage, + 1 % pour les matières végétales, identique pour les biodéchets).



Évolution des quantités d'intrants traités en Haute-Marne

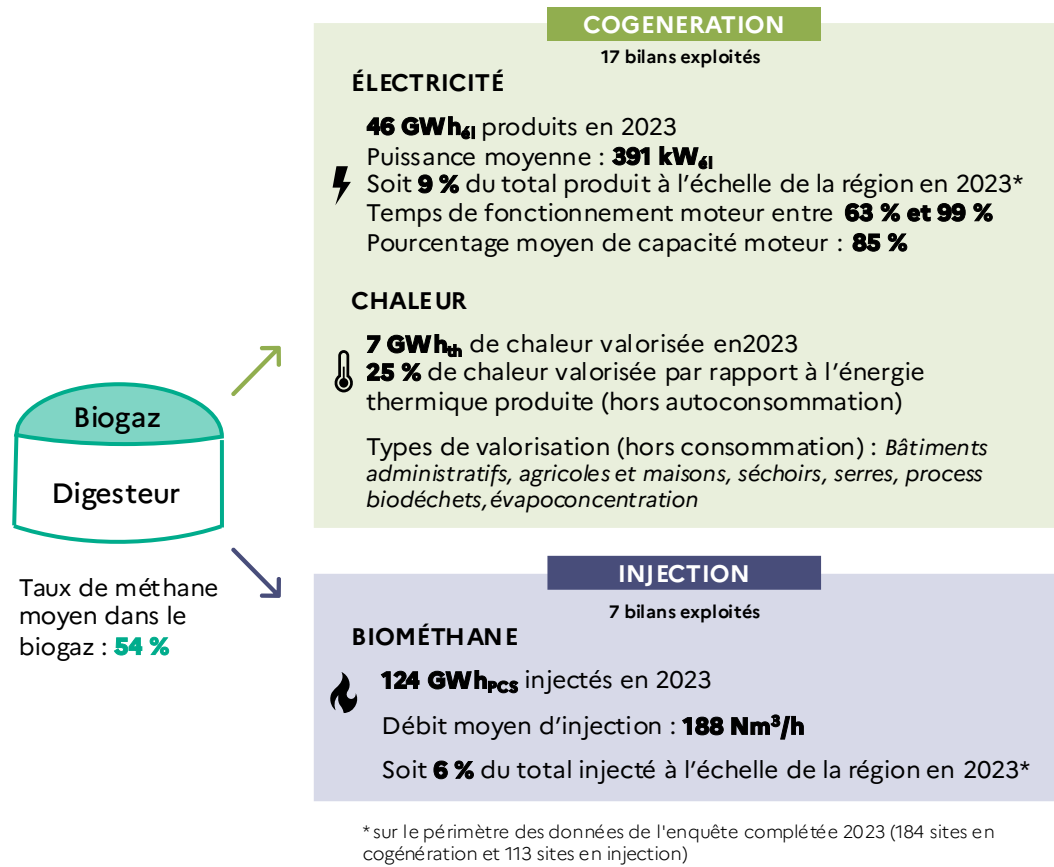
2 435 tonnes d'intrants proviennent d'autres départements, soit environ 0,6 % du total traité. Similairement à l'année précédente, ces intrants sont issus des Vosges (613 tonnes de co-produits d'agro-industries), du Haut-Rhin (428 tonnes de co-produits d'agro-industries) et du Bas-Rhin (155 tonnes de déchets végétaux). De nouveaux intrants extra-départementaux ont été valorisés en 2023, en provenance de l'Aube (1 152 tonnes de résidus de cultures), de la Meurthe-et-Moselle (54 tonnes) et de la Marne (33 tonnes). Les intrants externes sont majoritairement des matières végétales (55 %) et des déchets industriels (43 %).



Flux d'intrants en provenance d'autres départements en 2023

3. Valorisation du biogaz

71 % des installations enquêtées situées dans la Haute-Marne fonctionnent en cogénération soit 17 installations. Cette répartition est proche des tendances régionales (62 % en cogénération). 7 installations réalisent de l’injection.



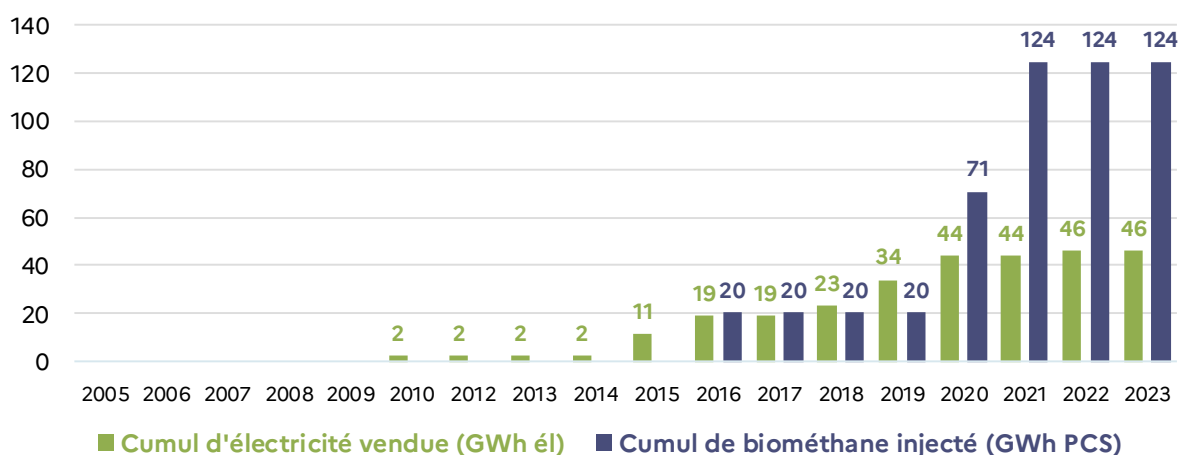
Chiffres clés sur l'énergie produite dans le Haute-Marne en 2023

Cogénération	0 - 250 kWél	250 – 400 kWél	400 kWél et +
À la ferme	4	5	6
Industrie	-	-	2

Injection	0 - 150 Nm³/h	150 - 250 Nm³/h	250 Nm³/h et +
À la ferme	2	2	2
Centralisée/ territoriale	-	1	-

Nombres d'installation par tranches de puissance (cogénération) en kWél ou de débit (injection) en Nm³/h dans la Haute-Marne en 2023

L'évolution des quantités d'électricité vendue et du cumul de biométhane injecté suit la tendance observée à l'échelle régionale, avec une **stabilisation des quantités d'électricité vendues** et une **croissance importante des volumes de biogaz injectés**.



Évolution de la quantité d'énergie produite annuellement en fonction des années de mise en service dans la Haute-Marne

Cette croissance traduit l'évolution du parc d'installations avec, en Haute-Marne, la mise en service de 3 installations en injection en 2020 et 3 en 2021 (aucune en 2022 et 2023). Ce développement aboutit à 124 GWh de biométhane injecté et 46 GWh d'électricité vendue en 2023 (quantités similaires à 2022).

4. Digestat brut produit et valorisation

350k t

de digestat produit en 2023 en Haute-Marne

L'intégralité du digestat est valorisée par épandage. Par rapport aux chiffres à l'échelle régionale, cette valorisation par épandage est beaucoup plus importante (100 % contre 52 %) en raison de l'absence d'installations industrielles en Haute-Marne.

Aucun digestat produit en Haute-Marne n'a été valorisé en dehors du département en 2023.